



# Commission Départementale des Statuts & Règlements

## PROCÈS VERBAL du vendredi 25 octobre 2024

### Commission Restreinte

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude) est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des affaires courantes, dans les conditions de forme et de délai prévu dans l'annuaire du District Titre IV Article 31.

## TOURNOIS

**Rappel : les compétitions officielles sont toujours prioritaires**

### **SENART-MOISSY**

Demande par courriel du 23 octobre 2024

U10 du 26 octobre 2024

Merci de bien vouloir respecter l'art 25 du RSG District concernant les homologations de tournois

**Refusé, temps de jeu trop important concernant la catégorie (ne pas dépasser la durée d'un match sur la journée)**